

Envoi : 05/12/2016
Réception par le Préfet : 05/12/2016
Publication : 09/12/2016



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

**NOUVELLE POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'AIDE A L'INVESTISSEMENT EN
FAVEUR DU PATRIMOINE HISTORIQUE (ET SES MODALITES
D'INTERVENTION)**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS,
M. GRAPPE Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE,
MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN,
MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI,
PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER,
M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE :

M. BECHT.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux
compétences du Conseil départemental,

VU les articles L 1111-2 et L 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'abrogation, par décision du Conseil départemental n° CG-2016-2-5-1 du 18 mars
2016, du dispositif d'aide relatif aux établissements publics du culte et aux
associations culturelles,

VU les avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 30 septembre 2016,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve les nouvelles modalités de soutien à l'investissement en faveur du patrimoine historique, telles que figurant dans le règlement présenté en annexe 1,

- précise que cette nouvelle politique entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2017,
- donne délégation à la Commission Permanente pour prendre toute décision relative aux modifications, à la mise en œuvre et au suivi de ce dispositif,
- précise que les dépenses seront imputées au programme D212, chapitre 204, fonction 312. Les natures seront déclinées suivant le bénéficiaire et l'objet de la subvention, sur les natures 2041 et 2042.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité